

en ligne en ligne

# BIFAO 69 (1971), p. 219-237

# Claude Traunecker

Un document inédit sur une famille de militaires contemporaine de la XXIIe dynastie [avec 2 planches].

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# UN DOCUMENT INÉDIT SUR UNE FAMILLE DE MILITAIRES CONTEMPORAINE DE LA XXII<sup>o</sup> DYNASTIE

Claude TRAUNECKER

Au cours de travaux dans les magasins Sud de Karnak, dits du Cheikh Labib, nous avons remarqué une statue-cube en granit noir, très endommagée et sans numéro d'entrée. Depuis, elle a été enregistrée sous le numéro 59 dans le registre des magasins Sud et sous le numéro 180 dans le registre des antiquités de Karnak. Nous n'avons pas réussi à préciser son origine. Les textes étaient très difficilement lisibles et, par curiosité, nous avons pris une empreinte au latex (1) des parties inscrites afin de tenter un essai de lecture. Nous publions ici les résultats de ce travail (2).

La statue est taillée dans un granit noir à grain très fin, mais très dégradé par endroits. Les dimensions sont les suivantes :

Hauteur totale 109 cm. — Hauteur du socle 24 cm. — Hauteur de la perruque 25 cm. — Hauteur du pilier dorsal 59 cm. — Largeur du pilier dorsal 26 cm. — Largeur du socle 50 cm.

Le personnage est représenté accroupi sur un coussin dans la position propre aux statues-cubes (Pl. XXXI, A-B). Son dos s'appuie contre un pilier dorsal qui se termine horizontalement un centimètre plus haut que le bas de la coiffure. Il est coiffé d'une perruque qui dégageant l'oreille, s'arrête dans le dos, juste au niveau des épaules. On distingue les traces d'une petite barbe (Pl. XXX).

(1) Cette technique d'empreinte au latex permet à l'épigraphiste de disposer d'un document souple et léger, reproduisant exactement le relief de l'original. En étudiant cette empreinte en chambre obscure à l'aide d'une lumière rasante, il est possible de lire des passages que le mauvais éclairage et l'état de la pierre rendaient illisibles sur place. D'autre part, une empreinte au latex se manipule

aussi aisément qu'une photographie et permet la réalisation de moulages parfaitement fidèles.

(2) Nous remercions ici Madame Helen K. Jacquet Gordon pour les précieux renseignements qu'elle a bien eu l'amabilité de nous communiquer, ainsi que M. L. Habacht pour l'aide qu'il nous a apportée.

Toute la moitié gauche de la statue et la partie antérieure ont disparu et il ne subsiste de la tête que la partie droite de la perruque et quelques éléments de la moitié droite du visage; la sculpture et le travail des détails sont très soignés (PL. XXX).

Des textes qui devaient recouvrir la statue ne subsiste que la moitié environ d'un grand texte de 14 lignes horizontales sur son flanc droit. De plus quelques fragments du texte en 7 colonnes verticales du pilier dorsal ont été conservés.

La comparaison de la statue, très dégradée, avec d'autres monuments de la XXII et XXI Dynastie, n'a pas donné de résultat. Elle ne présente aucun caractère particulier et appartient à un type de monument particulièrement fréquent à la Basse Epoque (1). Néanmoins, elle possède beaucoup d'analogie avec les statues des autres membres de la famille des Nespakachouti (2).

### A. TEXTE DU PILIER DORSAL.

Ce texte de sept colonnes verticales est extrêmement dégradé. Seuls quelques signes sont conservés dans la partie centrale :

- - 3. 4 ---- 6 quadrats ----

  - 6 et 7 entièrement détruites.

Ce texte est en trop mauvais état pour que l'on tente une traduction. Notons cependant :

- 1. lg. 3, : «Il est compatissant (3) après qu'son l'a] adoré».
- (1) KATHE BOSSE, Die menschliche Figur [Ägyptologische Forschungen. 1], p. 25, pl. XV, XVI.
  - (2) LEGRAIN, Statues et Statuettes, CGC,
- n° 42221 pl. 29, n° 42232 pl. 40 et 41.

  (3) FAULKNER, A Concise Dictionnary of Middle Egyptian, p. 224.

2. lg. 4, : « . . . du domaine d'Amon de la 3° équipe (1). Supérieur des secrets des vêtements vénérables de . . . . (2).

Remarquons que les deux titres conservés ne correspondent pas à ceux des Nespakachouti. Il s'agit peut-être d'un fragment de la généalogie d'une branche maternelle.

TEXTE DU FLANC DROIT RECONSTITUÉ

1.	<u>♣</u> <u>Å</u> ∭	[	
2.			
3.	<b>%</b>		🎆
4.	<b>//</b>		🎆
	<b>%</b>	ME _ 115 13 [63	
	[] 是是是		
	[[刘昌十四十]]即南[臺屬刘]		
	[憲例と型 不1本を主		
9.		们从含刊了》是314间【	중][]
10.			
11.	<b>六</b> 福 [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [	-	
12.			
13.	<b>空</b>		🎚
14.			///

Pour le texte original, cf. la figure 1. Les réconstitutions sont discutées dans le commentaire.

(1) Cf. infra p. 224, note 9. Statues et Statuettes, CGC, n° 42231 et (2) Wb., II, 87, 13. Cf. par ex. Legrain, 42230.

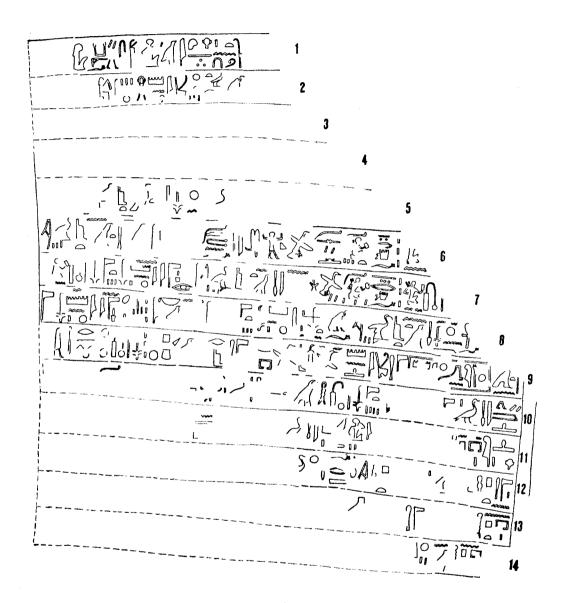


Fig. 1. — Texte du flanc droit. (Dessin d'après l'empreinte au latex).

# B. TEXTE DU FLANC DROIT.

# 1. Traduction.

lg.	1.	Cent dix ans sur terre (1) en étant à la suite de son ka (2)			
lg.	2.	[sa] mère, la grande des [recluses] d'Amon de la troisième équipe (3), Ti(?) (4)			
lg.	3.				
lg.	4.				
lg.		[B:k-n-]Hnsw (5) de la place [aimée] de Thot (6)			
lg.		[Scribe royal (7) des] soldats du pays tout entier (8),			
Ü		Général Nsy-p3-k3-šwty, justifié, surnommé (9)			
		(10) justifié, de la place aimée de Thot.			
lg.	7.	(11) Scribe [royal] des soldats du pays tout entier, Général			
U		P; y-sn, justifié, de la place aimée de Thot, engendré par (?) (12)			
		le divin père d'Amon-Rē', roi des dieux, scribe royal des soldats du			
lσ.	8.	(13) 'nh-f-n-Hnsw, justifié, de la place aimée de Thot. Sa mère, la			
O		chanteuse d'Amon-Ref, roi des dieux Kwi (14), justifiée,			
		fils du divin père d'Amon-Rē', roi des dieux,			
lg.	9.	prêtre Stm du Hwt Wsr-m3'-t-R' Stp-n-R'[(m) pr 'Imn] (15), prêtre d'Amé-			
U		nophis de la cour (16), prêtre d'Osiris d'W-pg (17), scribe royal [en chef			
		grand contrôleur (18)]			
la.	10.	' <i>Iy-m-htp</i> (19) justifié, fils du [ d'Amon-Rē'] (20) roi des dieux,			
U		scribe royal, $Hr$ - $[nht]$ (21), justifié, fils de (22)			
łα.	11.	contenté par Maât, du domaine de Ptah (23)'I			
O		justifié, fils de			
lg.	12.	prêtre de Ptah Ptah, $Mr(y)$ -n $fr$ (24), justifié (25)			
O		fils de			
łø.	13.	du domaine de Ptah prêtre			
-		du domaine de Ptah (26)			
-0.		( )			
	9 COMMENSALDE				

### 2. Commentaire.

(1) La lacune du début de la ligne mesure une dizaine de quadrats environ. Le texte perdu commençait probablement par la formule d'offrande ♣ ∆ adressée à un dieu,

Bulletin, t. LXIX.

29

- sans doute Amon (1), afin que ce dernier accorde au propriétaire de la statue le privilège d'atteindre l'âge canonique de 110 ans à son service. J. Janssen donne huit exemples de l'expression  $rnp \cdot wt$  110 hr tp t3, allant de la XIX° à la XXVI° Dynastie (2).
- (2) iw·i imsy ki·f phrase à valeur subordonnée temporelle concomitante (3). Cette expression peut aussi se traduire par «en étant au service de son ka» (4). «K;» désigne ici le Ka du dieu (5) et l'expression parallèle ims ntr·f est fréquente (6).
- (3) L'interprétation de ce groupe de signes et des lacunes présente des difficultés. On est tenté de reconstituer de devant le groupe forme de la statue ait fait partie du clergé de Mout (8). Cependant, l'orthographe habituelle d'aucune des différentes fonctions réparties en équipes dans le temple d'Amon ne semble correspondre aux fragments de signes conservés après le groupe forme.
- (1) Sur les statues de la cachette de Karnak, le proscynème est souvent adressé à Amon, parfois associé à d'autres dieux, cf. Legrain, o.c., n°s 42157, 42165, et passim. Les souhaits exprimés sont variés. Le plus souvent on désire la vie, santé, force, 4 11, n° 42165, 42178, 42158, un temps heureux, I n°s 42184, 42178, ou toutes choses belles et pures 🚅 🔭 n° 42184. Parfois on souhaite que la statue (n° 42181, 42156) ou que son nom soient établis à jamais dans le temple. Sur la statue n° 42177, c'est une vieillesse (heureuse) que l'on espère atteindre. Cf. Kayser, Die Tempelstatuen ägyptischen Privatleuten im mittleren und im neuen Reich, Heidelberg, 1936.
- (2) Janssen, On the Ideal Life Time of the Egyptian OMRO. 31, 1950, p. 33-43. Lefebvre, L'âge de 110 ans et la vieillesse chez les Egyptiens. Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris 1944, p. 106-119.
- (3) Lefebure, Grammaire de l'Egyptien Classique, \$ 663 b.
- (4) LECLANT, Enquête sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite éthiopienne, IFAO, Bibliothèque d'Etude, XVII, 1954, p. 69.

- (6) Par exemple, Sethe, Lesestücke 68, 10; Leclant, Montouemhat, IFAO, Bibl. d'Et. XXXV, 1961, p. 199 Col. 15 et 210.
- (7) Cette reconstitution supposerait que la déesse était qualifiée de «grande» seulement alors qu'habituellement elle est qualifiée de «grande, maîtresse du Ciel», ou «maîtresse de l'Icherou». La place disponible sous le r de wr semble bien réduite pour cette restitution.
- (8) Deux membres de cette famille ont fait partie du clergé de Mout : «Imeneminet, 4° prophète de Mout»; Borchardt, Statuen und statuetten, CGC, 884 et Djeddjehoutiiouefânkh «2° prophète de Mout, la grande, maîtresse de l'Icherou»; Legrain, o.c., 42232, «4° prophète de Mout, la grande, maîtresse de l'Icherou; Varille, Deux bases de Djedthotefânkh à Karnak, ASAE 50, 1950, p. 252.
- (9) Sont habituellement répartis en équipe parmi le clergé masculin du temple d'Amon:
- les prêtres w'3b (Lefebure, Histoire des Grands Prêtres d'Amon de Karnak, p. 16).
  - les prêtres lecteurs (Lefebyre, o.c., p. 17)

Par contre, si nous supposons que la grande lacune du début de la ligne 2 (une dizaine de quadrats environ) comportait déjà les noms et titres du propriétaire de la statue, le titre en question concernerait alors la mère du personnage. On peut proposer la reconstitution suivante (1):

Ce titre apparaît fréquemment parmi le clergé d'Amon où il semble plus particulièrement réservé à la femme du Grand Prêtre (3). Il est aussi attesté parmi le clergé féminin de Min (3), et d'autres dieux (4). La hiérarchie de cette partie de la classe sacerdotale féminine est complexe et nous est surtout connue par les princesses de la trouvaille de Deir el Bahari (5). Cependant, si la répartition en équipe des recluses d'Amon est bien attestée (6), la simple mention de «Grande Recluse d'Amon» est bien plus fréquente. Cette division en équipes, paraît avoir été une particularité du clergé d'Amon.

- (4) Si nous admettons la lecture proposée pour le titre précédent \(\chi\) serait ici un nom féminin (7). L'utilisation de comme déterminatif d'un nom propre féminin est inhabituelle mais attesté sur une statue de la XXII ou XXIII Dynastie (8).
- (5) [B'sk-n-] Hnsw. Le texte est très endommagé, devant Hnsw on distingue les traces d'un oiseau. D'après la suite du texte, ce personnage était très certainement le fils de Nespakachouti Ier, connu par un document de Karnak sous le nom de Bakenkhonsou (9).
- (6) n-t3-st- mry-Dḥwty. Bien que les bases de colonne de Karnak ne signalent pas l'appartenance de Bakenkhonsou à cet établissement militaire de la rive gauche, la lecture de ce titre est sûre (10).
- les prêtres imj-st-' (Lefebure, o.c., р. 17) — les prophètes d'Amon, hm ntr imy ; bd-f (Lefebure, o.c., р. 21).
- (1) Les variantes orthographiques de ce titre sont nombreuses. Sur 38 exemples la graphie control est attestée 12 fois, tandis que la graphie control à laquelle il semble que nous avons affaire ici est attestée 7 fois (Lefebyre, o.c., p. 265; Gauthier, Le personnel du dieu Min, 1931, p. 110; Maspero, Mémoires publiés par les membres de la Mission française du Caire, I, Les momies royales de Deir el Bahari, p. 567, 569, 576, 577, 578). Les autres exemples sont répartis entre 18 variantes.
- (1) Lefebvre, o.c., p. 35. Sur ce titre, cf. Gauthier, o.c., p. 110; Blackmann, Position of Women in the Egyptian Hierarchy; JEA, VII, 1921,

- 8 ff.; Sethe, Zu den mit www der Grosse beginnenden alten Titel; ZÄS, 55, 1918, p. 67.
  - (3) GAUTHIER, o.c., p. 110 ff.
- (4) Bonnet, Reallexikon der Ägyptischen Religiongeschichte, p. 578.
- (5) GAUTHIER, o.c. p. 111; Maspero, o.c., p. 567, 576 à 578, 590.
  - (6) Sie Wreszinski,

Die Hohenpriester, § 57; Lefebure, o.c., p. 34.

- (7) RANKE, PN, I, 377, 12.
- (8) LEGRAIN, o.c., 42224.
- (9) VARILLE, o.c., p. 254.
- Sur la Place Aimée de Thot, cf. Legrain, Sur la Confrérie d'Asit Mérithoti; ASAE, 8, 1907, p. 254; Yoyotte, La localité

- (7) [si·nswt]. La lacune qui précède ms w compte quatre ou cinq quadrats environ. Elle devait porter « fils de » puis un titre court en deux ou trois quadrats et enfin le début du titre : « Scribe royal » des soldats du pays tout entier. Parmi les titres que Nespakachouti porte sur le document de Karnak, celui de « Divin père d'Amon-Rē, roi des Dieux » correspond bien à la longueur de la lacune.
- (8) sš-nswt mš w n t's r dr·f. La fonction de «Scribe royal des soldats du pays tout entier» est fréquente parmi les membres de la famille des Nespakachouti. Ce titre n'est pas attesté sous le Nouvel Empire (1).
- (9)  $\underline{d}d \cdot t(w) \ n \cdot f$ . Utilisation occasionnelle de cette forme pour  $\underline{d}dw \ n \cdot f$  pour introduire le surnom d'un personnage (2). La notation de  $\Longrightarrow$  pour est un archaïsme.
- (10) Aucun autre document ne mentionne le surnom de Nespakachouti I<sup>er</sup>. Il semble qu'il s'agissait d'un nom en ---i; (3).
- (11) La lacune du début de la ligne 7 contenait outre le nswt de sè-nswt et sans doute le signe s', fils, un titre en deux ou trois quadrats. On est tenté d'y reconstituer it ntr n'Imn-r', nswt t'; wi, titre attesté pour ce personnage (4).

militaire du temps de Merenpthah; RdE, VII, 1950, p. 63.

(1) SCHULMANN, Military Rank, Title and Organization in the Egyptian New Kingdom, [MÄS 6], p. 156, liste de sš mš'w, cf. aussi Yoyotte et Lopez, Bibliotheca Orientalis XXVI, Janvier-Mars 1969 p. 3 et ff. Les titres, militaires en t3 r dr.f semblent apparaître sous la XXI et XXII Dynastie, cf. Daressy, Cercueils des Cachettes royales, CGC, p. 32 Cachettes, CGC, p

ČERNÝ, Ostraca hiératiques, CGC, nº 744, 4; 745, 5.

- (2) Lefebure, Grammaire de l'Egyptien Classique, \$ 455, 1; Urkunden IV, 32, 12.
- (3) Varille, o.c., p. 254; pour les noms en ... i3 Ranke, PN II, p. 141.
  - (4) VARILLE, o.c., p. 254.
- (5) Introduit le nom du père ou de la mère. Cf. Gardiner, Egyptian Grammar, § 361, 379,3; Lefebvre, o.c. § 449, obs.; Wb., I, 111,3.
- (\*) La dédicace d'un monument par deux personnages est plausible lorsqu'il s'agit d'une statue de dieux. Cf. Vander, Une statuette de Toueris, Revue du Louvre, 1962 n° 5, p. 197 ff. Cette hypothèse est difficilement acceptable pour une statue civile.

qu'Ankhefenkonsou ait été évoqué dans la partie de texte perdu et que sa généalogie n'ait été développée que par la suite (1).

D'autre part, le texte donne bien un set non set.

- (13) Les noms de Nespakachouti et Païsen sont précédés du titre de général. Il est très probable qu'Ankhesenkhonsou était aussi général. La dimension de la lacune concorde avec cette restitution. Ainsi, ces trois personnes possèderaient les mêmes titres.
- (14) Si le nom de la mère de Ankhefenkhonsou commence bien par , on peut reconstituer dans la lacune le titre fréquent : nbt pr.
- (15) Hwt Wsr-M<sup>c</sup>t-R<sup>c</sup> Stp-n-R<sup>c</sup>(m) pr-Imn. Nom du Ramesséum (2). La graphie habituelle de ce nom est : The sur une statue d'un membre de sa famille (4).
- (17) La statue de Imeneminet donne une version exactement semblable de ce titre (8).
- (18) Les signes que l'on devine dans cette lacune permettent de reconstituer: A financiare la signe que l'on devine dans cette lacune permettent de reconstituer: A financiare la signe permettent d
- (19) 'Iy-m-htp. nom fréquent sous la basse époque (13).
- (20) Le titre mutilé par cette lacune doit sans doute se lire it-ntr n'Imn-r'.
- (21) On peut proposer pour la reconstitution de ce nom \(\begin{array}{c} \left\) \(\begin{array}{c} \left(13) \\ \end{array}\). L'orthographe de \(\begin{array}{c} \end{array}\) \(\begin{array}{c} \left(13) \\ \end{array}\).
- (22) Le profil du signe s' se laisse encore deviner. Les titres qui suivaient sont entièrement perdus, sauf «ns» au milieu de la lacune. Il semble peu probable que cette lacune contenait un nom propre. Ces titres perdus devaient concerner 'I....
- (1) On comprendrait mal dans ce cas pourquoi les titres de Bakenkhonsou et de ses ancêtres sont les mêmes que ceux des membres de la lignée Nespakachouti.
- (2) HELCK, Materialen zur Wirtschäftsgeschichte des Neuen Reiches, I, p. 103 et ff.
  - (3) Borchardt, o.c., nº 567.
  - (4) BORCHARDT, o.c., nº 884.
  - (5) GARDINER, o.c., liste de signes, U 26.
  - (6) VARILLE, o.c., fig. 4.
- (7) GARDINER, Late Egyptian Miscellanies, Bibliotheca Aegyptiaca, VII, p. 10,7.

- (8) Borchardt, o.c., nº 884.
- (9) Legrain, o.c., nº 42170; Borchardt, o.c., 898.
- (10) VARILLE, o.c., p. 254; Kees, Das Priestertum im Ägyptischen Staat, Probleme der Ägyptologie, I, 1953, p. 232.
- (11) V<sub>ANDIER</sub>, o.c., p. 201.
- (12) RANKE, PN I, 9,2, nom fréquent à la Basse Epoque.
  - (13) RANKE, PN I, 249, 10.
- (14) RANKE, PN I, 245, 18.

- L'expression htp-hr-M3't n pr-Pth «contenté par Maât» (1) est une épithète divine s'appliquant à plusieurs dieux. Souvent, il s'agit du dieu Thot (3). Parmi les autres dieux dotés de cette épithète, on trouve Osiris (3), Rē (4), Amon (5) mais non Ptah. Ce dernier est souvent appelé nb m² t (6) ou de puisse conclure à l'identité des expressions htp-hr-M3 t et hr-hr-M3 t (8). Aucun de ces exemples ne se trouve employé dans un contexte analogue à celui de notre document. htp-hr-M3 t est aussi employé dans le nom de «fils de Rē de Merenptah. Or, l'on connaît deux grandes constructions de ce roi à Memphis le domaine de Ptah (6):

  1) Un temple mentionné par le papyrus de Bologne 1094 (10). On est tenté d'interpréter le début de la ligne 11 de notre statue comme le fragment d'un titre : chef des . . . . [du Temple de Merenptah], contenté par Maât, du Domaine de Ptah. Mais le fait que notre texte donne n pr Pth et non m pr Pth s'oppose à cette interprétation (12). Cette forme n pr-x s'applique normalement à des titres désignant des fonctions profanes dans le temple (13).
  - 2) Merenptah a achevé à Memphis un temple construit par son père Ramsès II (14). Un linteau provenant de cet édifice montre le roi massacrant des prisonniers devant le dieu (15). Le papyrus Wilbour donne le nom de cet édifice :
- (1) LEFEBURE, Grammaire, \$ 492, 4 htp hr: être content au sujet de ..., expression de la cause; Wb., III, 188, 8.
- (3) LECLANT, Enquête sur les sacerdoces, p. 81, avec une bibliographie.
- <sup>(3)</sup> Westendorf, Mitteilung des Instituts für Orient Forschung II, 1954, p. 175-176, n° 22, 26, 11.
- (4) Budge, The Book of the Dead: The Papyrus of Ani, pl. XX, lg. 16.
- (5) NAVILLE, Das Ägyptische Todtenbuch. Berlin 1886, Chapitre 15 A III, 14; Urkunden IV, 1014.
- (6) SANDMAN HOLMBERG, The God Ptah, pl. 30, 31 etc.
- (7) Sandman Holmberg, The God Ptah, Texte 88 (p. 79) 26.
- (8) ANTHES, Die Maât des Echnaton von Amarna, Suppl. to the Journal of the American Oriental Society n° 14, 1952, p. 12, 11c.

- (9) Helck, o.c., I, p. 139.
- (10) GARDINER, Late Egyptian Miscellanies, Bibliotheca Aegyptiaca, VII, 5, 4-5.
- (11) GARDINER, The Wilbour Papyrus, A, col. 89, \$ 240. Sans htp hr M; t B, col. 8, lg. 4; B, col. 24, lg. 4, \$ 44.
- (12) Cf. les noms des temples royaux, édifices dans les domaines d'Amon et de Ptah, Helek, o.c., p. 79 et 135.
- (13) LEFEBURE, Histoire des Grands Prêtres d'Amon, p. 41 et si, signalons les variantes en m, p. 47 ss ntr m pr-'Imn p. 53 2 m pr 'Imn Borchardt, o.c., n° 1013 ns pr m pr 'Imn.
- (14) Helck, o.c., p. 136.
- <sup>(15)</sup> ASAE, 8, 1907, p. 120; Petrie, The Palace of Apries, [British School of Archaeology in Egypt. 1909], pl. XXI.
- (16) GARDINER, o.c., A, col. 83, \$ 232.

Si nous interprétons le titre perdu comme celui d'un prêtre attaché au service de **f**⊙ | ≦(1).

Le fait que htp-hr-M3 t est en dehors du cartouche, ne s'oppose pas à cette interprétation (2).

- Pour la lecture du groupe trois interprétations sont possibles :

  1) Il s'agit d'un nom propre du type , Rē' veut qu'[il] vive (s), se traduisant «Ptah veut qu'[il] soit beau» ou «Ptah aime la beauté» (4).

  - 2) La lacune contenait un titre du clergé de Sekhmet «aimée de Ptah» (5), le nom se lisant Nefer (6).
  - 3) La lacune donnait un titre du clergé de Ptah et le nom propre se lisait : Merynefer (7).
- (25) Le signe circulaire entre hrw et s'est difficile à interpréter. Il s'agit peut-être d'une graphie inhabituelle pour \_ hrw.
- (26) Nom à syllabe redoublée, peut-être Tu (8).

Cette famille de militaires nous est bien connue jusqu'à Païsen par une série de sept documents (9):

- 1. Statue de Nespakachouti III, vizir sous Scheshang III, pontificat de Horsaiset II(10).
  - (1) Borchardt, o.c., n° 700.
- (2) Spiegelberg, ZÄS, 58, p. 31 pour un exemple des deux graphies : [ ] (o) RANKE, PN, I, 157, 9.
- (4) Ptah est souvent surnommé «Beau de visage», cf. par exemple Legrain, o.c., nº 42
- (5) Borchardt, o.c., n°\* 567, 631, 729, 1062, 1090.
  - (6) RANKE, PN, I, 194, 1.
  - (7) ČERNÝ, o.c., 640,3, XIX, XX° Dynastie;

- RANKE, PN, I, 157, 2.
- (8) RANKE, PN, I, 205, 19-20. Sur les noms de ce type, II, 166.
- (9) Sur cette famille, cf. Kees, Das Priestertum im Ägyptischen Staat vom Neuen Reich bis zur Spätzeit, Probleme der Ägyptologie, I, 1953, p. 230 ff. Tableau généalogique en face de la page 224; cf. aussi, Bruyère, Une nouvelle famille de prêtre de Montou, ASAE 54, 1957, p. 11.
- (10) Legrain, o.c., nº 42232 (Généalogie de Nespakachouti III à Imeneminet) et Bruyère, o.c., p. 22.

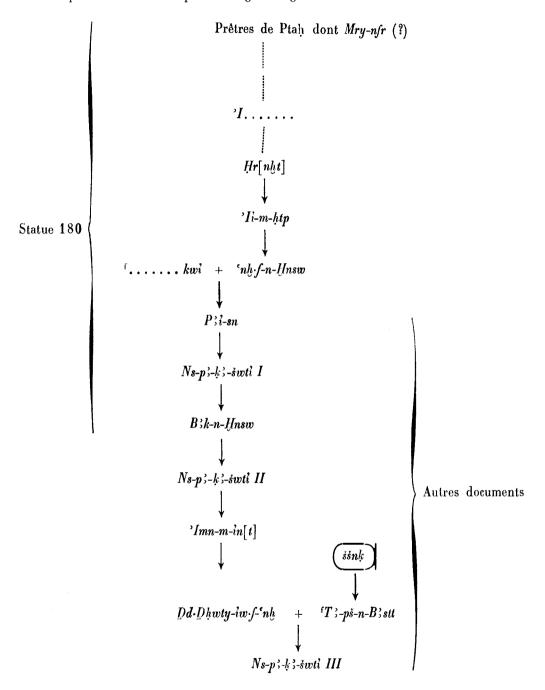
- 2. Statue de Neseramon, fils de Hor (1).
- 3. Bases de colonnes de Karnak (2).
- 4. Stèle de Londre, nº 607 (3).
- 5. Statue de Imeneminet (4).
- 6. Statue de Toueris du Musée du Louvre (5).
- 7. Table d'offrande du musée de l'Ermitage (6).

Le rattachement de notre document à la famille Nespakachouti s'appuie sur les faits suivants :

- 1) la séquence Bakenkhonsou (fils de) Nespakachouti (fils de) Païsen.
- 2) le titre de «Général» que les personnages de la statue portent en commun avec ceux du même nom des bases de Karnak.
- 3) Bakenkhonsou, Nespakachouti, Païsen et Ankhefenkhonsou appartiennent à la «Place aimée de Thot», mention rare que porte Djeddjehoutiiouefânkh, père de Nespakachouti III, le vizir (7). De plus, ils portent le titre de «scribe royal des soldats du pays tout entier» que l'on retrouve pour Nespakachouti II, Imeneminet et Djeddjehoutiiouefânkh.
- (1) Legrain, o.c., n° 42221, et RT, XXX 1908, p. 84 (Généalogie de Djeddjehoutiiouefânkh à Nespakachouti II).
- (2) Varille, Deux bases de Djedthotefânkh à Karnak, ASAE 50, 1950, p. 249 ff. (Généalogie de Djeddjehoutiiouefânkh à Païsen).
- (3) British Museum, A Guide to the Egyptian Galleries (sculpture) 1909, n° 607 p. 167, texte cité dans Kees, o.c., p. 233 (Imeneminet fils de Nespakachouti II).
- (4) BORCHARDT, o.c., n° 884; DARESSY, Notes et Remarques, RT, XIV, p. 169, n° LIX. Le texte du pilier dorsal de cette statue est fragmentaire. La lacune contenait peut-être le nom du véritable propriétaire de la statue ou d'un des ascendants d'Imeneminet

- (Nespakachouti II) comme le suggère la répétition du titre de « 4° prophète de Mout » dans les deux premières colonnes.
- (5) Vandier, Une statuette de Touéris, Revue du Louvre 1962, n° 5, p. 197 f. (Louvre E 25479). (Généalogie de Djeddjehoutiiouefânkh à Nespakachouti II).
- (Musée de l'Ermitage), p. 327 (Imeneminet, fils de Nespakachouti II). Référence fournie par H. de Meulenaere à J. Vandier (o.c., p. 202) en signalant une Stèle inédite du Musée de Liverpool (M 13916) se rapportant à cette famille.
- (7) LEGRAIN, o.c., n° 42232; VARILLE, o.c., p. 254.

Nous pouvons donc compléter la généalogie de cette famille.



Le fragment de Statue 180 de Karnak, apporte sur la famille des Nespakachouti les éléments nouveaux suivants :

- 1. Les noms de quatre ancêtres du Général Païsen, répartis sur trois générations. Les noms qui suivaient n'ont malheureusement pas été conservés.
- 2. Nespakachouti I, jusque là uniquement connu par les deux bases de Karnak portait un surnom, malheureusement perdu.
- 3. Si notre essai d'interprétation du texte de la ligne 2 s'avère exact, la mère du propriétaire de la statue, probablement contemporaine des derniers personnages de cette généalogie, exerçait une fonction dans le harem du dieu Amon.
- 4. Jusqu'à Hor-[Nekht], tous ces personnages appartiennent au clergé d'Amon, comme leurs descendants.
- 5. Le titre de «Scribe royal des soldats du pays tout entier» apparaît dans la famille avec 'Ankhefenkhonsou.
- 6. Le titre de Général est attesté pour la première fois avec Païsen, mais il est semble qu'Ankhefenkhonsou l'ait aussi porté.
- 7. La mention de l'appartenance de ces militaires à la «Place Aimée de Thot» est attestée d'Ankhefenkhonsou à Bakenkhonsou.
- 8. Imhotep porte une série de titres que l'on retrouve plus tard chez Nespakachouti II, Imeneminet et Djeddjehoutiiouefânkh (1): prêtre du Ramesséum, d'Amenophis de la Cour et d'Osiris d'Oupeg.
  - C'est le seul à exercer la fonction de «grand contrôleur», attestée sur la base de Karnak pour tous les autres membres de la famille, sauf Nespakachouti III.
- 9. D'après la fin du texte, malheureusement très mal conservée, cette famille est originaire de Memphis où il semble qu'un de ses membres exerçait une fonction dans un temple de Merenptah (2).

En conclusion, malgré l'état fragmentaire de ce texte, il est donc possible de retracer les grandes lignes de l'histoire des débuts de cette famille.

A l'origine, il semble que les ancêtres de la lignée remplissaient des fonctions dans le domaine de Ptah et de ce fait résidaient à Memphis. L'un d'eux, au nom

(1) Cf. Stèle de Londres (Kees, o.c., p. 234); Legrain, o.c., n° 42232; Borchardt, o.c., n° 884, Djeddjehoutiiouefânkh n'est pas prêtre funéraire du Ramesséum. (2) Notons que «la Place aimée de Thot» à laquelle appartiendront les descendants de ce personnage a aussi été fondée par Merenptah; cf. Yovotte, o.c., p. 65.

malheureusement perdu, semble même avoir été attaché au service d'un temple dédié par Ramsès II et son fils Merenptah.

Son fils (ou petit fils?) Hor[nakht], scribe royal, s'installe à Thèbes où il porte le titre de «divin père d'Amon-Rē', roi des dieux». Imhotep, son fils est aussi «divin père d'Amon», mais accède à la fonction de «scribe royal en chef». De plus, il cumule des titres typiquement thébains: prêtre d'Aménophis de la cour et prêtre funéraire du Ramesséum (1). Il est aussi prêtre d'Osiris d'Oupeg (2) et grand contrôleur. Nous retrouverons ces titres bien plus tard, avec Nespakachouti II, Imeneminet et Djeddjehoutiiouefânkh.

C'est avec son fils, 'Ankhefenkhonsou que s'annonce la vocation militaire de cette lignée : il est «scribe royal des soldats du pays tout entier», probablement général, et appartient à la «place aimée de Thot». Comme son père, il est sans doute divin père d'Amon. Pendant sept générations, les Nespakachouti exercent une fonction auprès de cet établissement militaire de la rive gauche.

Païsen, fils d'Ankhefenkhonsou porte les mêmes titres que son père, il en est de même pour son fils Nespakachouti I et son petit fils Bakenkhonsou. Ces trois personnages sont connus par les bases de Karnak sur lesquelles ils sont nommés prêtres d'Amon, grands contrôleurs et généraux.

Avec Nespakachouti II, qui était peut-être le personnage représenté par cette statue (3), les documents abondent. Ce fils de Bakenkhonsou est peut-être identique au Nespakachouti qui présida au transfert des momies royales dans la cachette de Deir el Bahari sous le règne de Siamon.

\* · \*

Trois autres documents, ou groupes de documents font allusion à des personnages dont les noms et les titulatures rappellent ceux portés par les Nespakachouti. Cependant, leur rattachement à la famille qui nous occupe n'est pas certain et pose

(1) Il semblerait que cette dernière fonction était une espèce de récompense royale destinée à remercier un fidèle serviteur en lui assurant un revenu sur ses vieux jours. Kees, o.c., p. 233, 235; cf. aussi, Bonnet, Reallexikon der Ägyptischen Religionsgeschichte, p. 697.

(2) Secteur géographique dans le VIII° nome

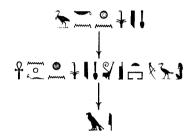
de Haute Egypte, voisin d'Abydos: Gauthier, Dictionnaire des noms géographiques, I, p. 189.

(3) Son nom était probablement cité, avant celui de son père, Bakenkhonsou, à la fin de la ligne 4 ou au début de la ligne 5. Si la statue était à son nom, la dame Ti (?) serait donc sa mère et l'épouse de Bakenkhonsou.

un certain nombre de problèmes. Il est intéressant, avec les nouvelles données fournies par la statue 180 d'examiner ces points difficiles.

## 1. Statuette 138 de Karnak (1)

Ce document fournit la séquence suivante :

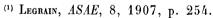


La mention de l'appartenance du père de Hori, 'Ankhesenkhonsou, à «la place aimée de Thot» ainsi que son titre de général sont penser aux titres de la famille de Nespakachouti (2). La statue 180 mentionne précisément un 'Ankhesenkhonsou portant les mêmes titres en dehors de celui de «père divin, qui ouvre les portes du ciel à Karnak», mais le nom du père des deux personnages ne concorde pas. Kces, propose d'identifier le Bakenkhonsou de la Statue 138 avec le fils de Nespakachouti I (3). Notons que sur notre document le même Bakenkhonsou est de «la place aimée de Thot» ce qui confirme donc cette hypothèse. Le général 'Ankhesenkhonsou de la Statue 138 serait donc la deuxième personne à porter ce nom dans la famille.

# 2. Statues de Nespaoutitaoui (4) et Nespaherenhat (5).

On note parmi les ascendants de l'épouse de Nespaherenhat la séquence suivante :

# 少曼皇一**》**[1]"非則為學麼



(2) On peut proposer de lire dans la lacune

(3) Kees, o.c., p. 235. A ce sujet, Kees signale un texte daté de l'an 11 de Takelot II où un certain Hori, fils d'Ankhefenkhonsou est introduit dans l'Akh-menou à Karnak,



descendant du côté maternel d'une famille des scribes des recrues. Cf. Kees, o.c., p. 254, 255 et RT, XXXV, 1913, p. 130-131.

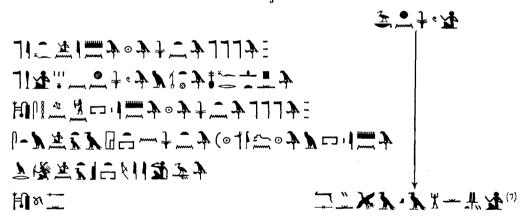
(4) Legrain, Statues et Statuettes, CGC, n° 42188, RT, XXVII, 1906, p. 72-73.

(5) LEGRAIN, o.c., CGC, n° 42189, RT, XXVII, 1906, p. 72-73.

D'après la chronologie de ces statues, ce Nespakachouti serait né vers 980 av. J.C. au début du règne de Psousennes II. Compte tenu des erreurs liées à l'estimation de la durée d'une génération, Kees pense qu'il s'agit là du Nespakachouti cité par des procès-verbaux d'inhumation des momies royales à Deir el Bahari. Les descendants de Bakenkhonsou portent le titre de si nfrw et Kees suppose qu'il s'agit là de l'origine de la famille Nespakachouti. Il émet l'hypothèse que Païsen et Bakenkhonsou III son contemporain sont des frères (1). La mention du père de Païsen, 'Ankhefenkhonsou sur la statue 180 et ses ascendants nous oblige à écarter cette théorie. Peut-être s'agit-il de Nespakachouti II.

# 3. Les procès-verbaux d'inhumation de la cachette royale de Deir el-Bahari.

Ces procès-verbaux sont tracés en hiératique sur les couvercles des cercueils de Ramsès I<sup>er</sup> (2), Séthi I<sup>er</sup> (3), et Ramsès II (4). L'opération de transfert, datée du règne de Siamon, a été conduite sous la responsabilité d'un certain Nespakachouti, fils de Bakenkhonsou (5). Ce nom apparaît aussi sur les procès-verbaux d'inhumation de Neskhonsou et de Pinedjem (6).



- (1) Kees, o.c., p. 252-253, Tableau généalogique, p. 249.
- (2) MASPERO, Les momies Royales de Deir el Bahari, [Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, IV (1887)] p. 551, pl. X; DARESSY, Cercueils des Cachettes royales, CGC, p. 27, pl. XXIII. Texte cité par Legrain, ASAE 8, 1907, p. 255; BRUYÈRE, o.c., p. 24.
  - (5) Maspero, o.c., p. 533, pl. XII; Daressy,

o.c., p. 31, pl. XIX.

- (\*) Maspero, o.c., p. 557-558, fig. 16; Daressy, o.c., p. 33, pl. XXII.
- (5) Son nom paraît aussi sur un graffite sur le jambage de la porte de la cachette et daté de l'an 5. Maspero, o.c., p. 521 et 522.
- (6) ČERNÝ, JEA, 32, 1946, p. 26-28; BREASTED, Ancient Records, \$ 665.
- (7) Cercueil de Ramsès II, cité d'après YOYOTTE, o.c., p. 63.

Bulletin, t. LXIX.

30

Les titres de cet homme offrent beaucoup d'analogies avec ceux de la famille qui nous occupe et nous font immédiatement penser à Nespakachouti II, fils de Bakenkhonsou. En effet, sur la Stèle de Londres (1), ce dernier est prêtre funéraire du Ramesséum, grand contrôleur. Sur les bases de Karnak et la Statuette de Toueris du Louvre, il est général. D'après la stèle de Londre, son fils Imeneminet était 3° prophète de Khonsou. Aucun document ne mentionne son rattachement à «la place aimée de Thot», mais il est le seul dans ce cas sur toute la lignée d'Ankhefenkhonsou à Djeddjehoutiiouefânkh. On est donc tenté d'assimiler Nespakachouti II au Nespakachouti de l'époque de Siamon, mais cette identification se heurte à de grands problèmes de chronologie :

La statue de Neseramon, petit fils de Djeddjehoutiiouefânkh nous apprend que la femme de ce dernier, Taschepetenbastet était la fille d'un roi «Sheshanq, aimé d'Amon». Pour l'identification de ce roi, deux thèses s'opposent :

- 1. Il s'agirait de Sheshanq III (2). La statue du vizir Nespakachouti, fils de Djeddjehoutiiouefânkh porte le cartouche de Sheshanq III et le nom du Grand prêtre Horsaiset II (3). En admettant que Nespakachouti III ait été vizir vers la fin du règne de Sheshanq III, Païsen serait né vers 950 av. J.C., c'est-àdire au début du règne de Sheshanq I. Hor[nakht] serait né vers 1025 av. J.C. sous le règne de Pinedjem I<sup>or</sup>. A l'époque du transfert des morts, il aurait été âgé de 30 ou 35 ans. Donc le Nespakachouti fils de Bakenkhonsou des procès-verbaux appartiendrait à une autre famille.
- 2. Il s'agirait de Sheshanq I<sup>or</sup>(4). Dans ce cas, Nespakachouti II, fils de Bakenkhonsou aurait vécu sous Siamon et son identification avec le personnage des procèsverbaux ne poserait aucun problème. Cette hypothèse est d'autant plus satisfaisante que dans ce cas la chronologie des Nespakachouti corrobore parfaitement celle de la famille des Hori (5), l'époux de Ittaoui, la fille de Djeddjehoutiiouefânkh et de la princesse Taschepetenbastet. Païsen scrait né vers 1090 av. J.C. à

<sup>(1)</sup> KEES, o.c., p. 234.

<sup>(2)</sup> GAUTHIER, Le livre des Rois d'Egypte, III, p. 368; BRUYÈRE, o.c., p. 24; KEES, o.c., p. 230, 236 et Die Hohenpriester des Amon von Karnak von Herihor bis zum Ende der Athiopenzeit, Probleme der Ägyptologie, 1964,

p. 141; VANDIER, o.c., p. 202.

<sup>(3)</sup> Kees, Die Hohenpriester, p. 133.

<sup>(4)</sup> LEGRAIN, RT, XXX, p. 84; YOYOTTE, o.c., p. 65; Md. Helen K. Jacquet Gordon se rallie aussi à la thèse de Legrain.

<sup>(5)</sup> LEGRAIN, RT, XXX, p. 85, 86.

l'époque de la prise du pouvoir par Hérihor et Hor[nakht] aurait vécu vers 1165 (date de naissance) c'est-à-dire vers la fin du règne de Ramsès III (1). Malheureusement, quand on descend dans cette généalogie, surgit une difficulté au sujet du vizir Nespakachouti III. Comment le fils de Djeddjehouti-iouefânkh peut-il être vizir sous Sheshanq III. (823 à 772 av. J.C.). L'écart est de plus d'un siècle. Or, sa statue porte bien le cartouche de ce roi (2).

On se trouve donc devant l'alternative suivante :

- ou bien Djeddjehoutiiouefânkh a épousé la fille de Sheshanq III et le Nespakachouti des procès-verbaux, malgré l'identité des filiations et des titres, fait partie d'une lignée parallèle inconnue, la chronologie des Hori présente une importante lacune.
- ou bien Djeddjehoutiiouefânkh a épousé la fille de Sheshanq I<sup>er</sup> et le Nespakachouti des procès-verbaux n'est autre que Nespakachouti II dont le nom était peut-être mentionné sur la statue 180, tandis que la chronologie de la lignée des Hori concorde (3). Reste les difficultés que soulèvent la statue de Nespakachouti III. Cette dernière hypothèse est très séduisante, mais elle nous amènerait à supposer que les cartouches de Sheshanq III et le nom du Grand Prêtre Horsaiset II furent ajoutés postérieurement sur la statue de Nespakachouti.

Si les renseignements fournis par la statue 180, nous éclairent sur les origines de la famille, ils ne nous permettent malheureusement pas de trancher cette question. On ne peut que regretter le mauvais état de conservation de cet intéressant monument et la perte de textes qui nous auraient peut-être permis de résoudre les problèmes posés par cette famille et de préciser la lente ascension de cette famille de prêtres de Ptah à Memphis jusqu'à la plus haute charge de l'Etat.

<sup>(1)</sup> Remarquons que la période où cette famille acquiert de l'importance, correspond au déclin du pouvoir royal.

<sup>(2)</sup> LEGRAIN, Statues et Statuettes, [CGC n° 42232], III p. 78, pl. 41. Le vizir porte le snp. Le cartouche du Roi est gravé dans la

boucle en forme de cartouche dans la nuque du personnage ainsi que sur une de ses épaules.

<sup>(3)</sup> Kees, Das Priestertum, tableau généalogique en face de la p. 224.





